



Monsieur Xavier BERTRAND
Président du Conseil Régional Hauts-de-France
151 avenue du Président Hoover
59555 LILLE CEDEX

Conseil régional
Hauts-de-France

Lille, le 30/01/2025

Objet :
Rencontre avec Le Président le 3 février 2025

Monsieur Le Président,

Notre syndicat Force Ouvrière des agents du Conseil régional des Hauts-de-France a tenu de manière constante et constructive depuis 2016 à siéger au sein des instances et lors des réunions de dialogue social.

Cette position de Force Ouvrière de siéger et de dialoguer pour respecter le mandat donné par nos électeurs nous paraît une évidence dans les discussions avec l'exécutif régional.

Notre prochaine rencontre donnera lieu, à n'en pas douter, à des débats riches sur l'avenir de la collectivité, ainsi que sur les conditions de travail des agents.

Aussi, très logiquement, sur le plan des revendications, notre syndicat Force Ouvrière souhaite apporter sa contribution, et vous interpelle sur les points suivants.

I. Quid du pouvoir d'achat des agents régionaux ? de la Rémunération ?

Le gel du point d'indice ne permet pas d'actualiser la rémunération des agents régionaux.

Révision des taux de promotion, simplification des LDG, déprécarisation massive...

Quelles sont les mesures régionales envisagées portant sur le régime indemnitaire, et d'autres mesures susceptibles d'avoir un impact sur le pouvoir d'achat des agents régionaux ?

A quand une négociation annuelle obligatoire (de type NAO) pour le régime indemnitaire des agents régionaux concernant l'IFSE ?

A quand une augmentation du forfait télétravail, de la participation Région au contrat PSC ?

II. Quid des effectifs ? des conditions de travail ?

Nos collègues des services et lycées nous expriment le manque cruel de personnel. Les équipes vieillissantes fonctionnent fréquemment en flux tendus, ce qui occasionne une aggravation de la pénibilité, une augmentation des accidents de travail et de l'absentéisme,

La mise en œuvre de la GAMH a globalement pour effet de réduire les effectifs dans les lycées...

Quelles mesures régionales de renfort des effectifs vont venir endiguer cette dégradation du service ?

Quand seront repensées les mesures de reclassement des collègues touchés par la pénibilité de leurs métiers ?

Quelle politique envisagez-vous dans le cadre des contractuels de projet LTFP ?

A quand des effets réels d'une politique femmes/hommes au sein de notre collectivité ?

Et le droit à la déconnexion, et la Charte des temps en faveur de l'égalité, qui se font attendre depuis des années ?

III. Quid de l'attractivité de la FPT ?

La Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé FO (FO-SPS) tire depuis des années la sonnette d'alarme sur la perte d'attractivité de la fonction publique, qu'il s'agisse des rémunérations, des effectifs, de la dégradation des conditions de travail... et plus particulièrement dans son versant territorial...

En matière de rémunération et de carrière :

- ✓ Amélioration des grilles indiciaires,
- ✓ Indexation de la valeur du point sur l'inflation,
- ✓ Suppression des freins à l'évolution de carrière (échelons spéciaux, GRADE, quotas...),
- ✓ Création d'une voie de concours dédiée aux apprentis,
- ✓ Intégration du régime indemnitaire dans le calcul du droit à pension.

En matière de conditions de travail :

- ✓ Créations de postes de fonctionnaires territoriaux nécessaires basés sur les besoins réels,
- ✓ Mise en place de mesures de prévention efficaces,
- ✓ Aménagement du temps de travail pour une meilleure adéquation vie professionnelle/vie privée,
- ✓ Couverture de l'ensemble des agents en matière de santé et prévoyance,
- ✓ Reconnaissance de la pénibilité des métiers (classement en catégorie active),
- ✓ Encadrement des recours aux emplois à temps non-complet (temps partiel subi).

En matière d'image :

- ✓ Arrêt du dénigrement institutionnalisé systématique,
- ✓ Campagnes d'information sur les « métiers » de la Fonction Publique Territoriale...

Il est urgent d'agir !

Nos services publics territoriaux sont essentiels à la cohésion sociale. Il est donc impératif de leur redonner l'attractivité qu'ils méritent pour attirer les jeunes diplômés ou moins diplômés et enrayer les départs massifs.

Le syndicat Force Ouvrière vous remercie par avance des réponses que vous pourrez apporter lors de cette rencontre de dialogue, mais aussi et surtout, des mesures concrètes que la Région sera en capacité de proposer en direction des agents territoriaux du Conseil régional des Hauts-de-France.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments syndicalistes les meilleurs.

**Le Secrétaire Général,
STEPHANE WAVRANT**


Saisissez du texte ici